

La Lettre du Levant

Égypte, Irak, Iran, Israël, Jordanie, Liban, Palestine, Syrie

Direction Générale du Trésor © - N° 171 – 3^e trimestre 2019

EDITORIAL

N° 171

3^e trimestre 2019

C'est avec grand plaisir que j'ai pris il y a un mois mes fonctions de Chef du Service Economique Régional pour la zone « Levant, Irak et Iran ». Mon prédécesseur, Jacques de Lajugie, trouvait la région aussi passionnante qu'attachante, aussi proche de nous que complexe à cerner. Ma première immersion a pleinement confirmé ce jugement.

L'objectif de la Lettre du Levant est de donner aux lecteurs des clés pour comprendre les pays de Moyen-Orient, en se donnant le recul nécessaire pour saisir l'essentiel. Elle change de forme à l'occasion de ce numéro - notamment pour la partie consacrée aux indicateurs économiques - mais conserve la même attention soutenue à l'actualité économique et financière de la région. En témoignent les articles au sommaire de cette édition, pour laquelle nous avons choisi de porter notre attention sur la situation du Liban, de la Jordanie et des Territoires Palestiniens :

- Près de dix-huit mois après sa tenue à Paris en avril 2018, la Conférence Economique pour le Développement, par les Réformes et avec les Entreprises (CEDRE) a été l'un des principaux sujets évoqués par le Premier Ministre Saad Hariri et le Président Emmanuel Macron lors de leur rencontre à Paris le 20 septembre dernier. Aussi, nous avons jugé utile de faire **le point sur la CEDRE**, ses objectifs et les défis que rencontre sa mise en œuvre.
- La Lettre du Levant revient, à l'occasion d'un flash conjoncture et six mois après la Conférence de Londres, sur **la situation économique et financière de la Jordanie** depuis le début de l'année 2019. Malgré les efforts des Autorités d'Amman pour préserver la stabilité économique du Royaume, l'économie jordanienne devrait être confrontée cette année aux mêmes défis que les années passées. Parmi ceux-ci, la persistance de déficits jumeaux pèse sur la position financière de la Jordanie tandis que la croissance du PIB n'est pas suffisante pour freiner l'augmentation du chômage qui touche près de 20% de la population active.
- **La situation économique et financière de la Palestine** figure également au sommaire de cette édition. Alors que le taux de croissance en 2018 a été l'un des plus faibles enregistrés depuis le début de la décennie, l'année 2019 s'annonce plus compliquée encore, en particulier en raison des mesures d'austérité prises par l'Autorité Palestinienne. Celle-ci devrait par ailleurs rencontrer de grandes difficultés à financer le déficit public et ne pourra le faire qu'en augmentant le stock d'arriérés de paiement ou en sollicitant encore davantage un secteur bancaire déjà fragile.

Par ailleurs, la Lettre du Levant accueille désormais une nouvelle rubrique consacrée à **l'actualité de la présence économique française dans la région**. Elle sera l'occasion de mettre en lumière, tous les trois mois, l'activité des acteurs économiques français et les développements récents de la relation bilatérale dans les pays du Levant, l'Irak et l'Iran.

La prochaine Lettre du Levant reviendra sur les situations de l'Egypte (après la fin du programme d'ajustement conclu avec le Fonds Monétaire International), de l'Irak et de l'Iran.

François de RICOLFIS

Chef du Service Économique Régional

francois.dericolfis@dgtrésor.gouv.fr

LIBAN

LA CONFERENCE ECONOMIQUE POUR LE DEVELOPPEMENT, PAR LES REFORMES ET AVEC LES ENTREPRISES (CEDRE)

La CEDRE : une initiative française, dans un contexte de mobilisation de la communauté internationale en faveur de la stabilité du Liban.

Annoncée par Emmanuel Macron lorsqu'il avait reçu le Premier Ministre, M. Saad Hariri, et le Président de la République, le Général Michel Aoun, à Paris au tout début de l'automne 2017, la Conférence Economique pour le Développement, par les Réformes et avec les Entreprises (CEDRE), conférence internationale de soutien au développement et aux réformes du Liban, s'est tenue en France le 6 avril 2018. Présidée par M. Jean-Yves Le Drian, Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, et par M. Bruno Le Maire, Ministre de l'Économie et des Finances, elle a réuni quarante-huit pays et organisations, ainsi que plusieurs représentants du secteur privé et de la société civile.

La CEDRE fait partie des trois grandes initiatives de la communauté internationale pour soutenir et stabiliser le Liban à court et à moyen-terme sur les aspects humanitaires, sécuritaires et économiques.

En ce qui concerne le volet humanitaire, les conférences de Londres, en 2016, et de Bruxelles, en 2017, ont permis de mobiliser des fonds internationaux pour répondre à l'urgence humanitaire que représente la présence massive au Liban des réfugiés syriens (plus d'un million enregistré alors par le HCR). Une mobilisation qui sera renouvelée à l'occasion de la conférence de « Bruxelles II » en 2018 puis de « Bruxelles III » en 2019.

Sur le volet sécuritaire, l'organisation à Rome, en mars 2018, d'une réunion ministérielle en appui aux Forces armées et de sécurité intérieure du Liban sous les auspices du Groupe international de soutien (GIS) pour le Liban et sous la présidence des Nations Unies et de l'Italie, a permis de confirmer le soutien de la communauté internationale aux capacités de l'armée libanaise et au plan stratégique des forces de sécurité intérieure. La France s'est engagée pour une ligne de crédit de 400 millions d'euros destinée à financer le renforcement des capacités des forces libanaises, en complément d'un accroissement de sa coopération bilatérale.

L'organisation de la CEDRE en avril 2018, dans un contexte de dégradation de la situation économique et financière, est venue compléter le dispositif international de soutien au Liban. Son objectif principal est de soutenir et de renforcer la stabilité

économique du Liban en contribuant programme de réformes du gouvernement, en encourageant la croissance économique et la création d'emplois.

11,1 Mds\$ pour contribuer à la première phase du *Capital Investment Program*

Ce soutien passe par la mobilisation de financements en faveur des projets du programme d'investissement dans les infrastructures, le *Capital Investment Program*. Ce dernier regroupe plus de 280 projets dans tous les secteurs de l'économie, en particulier ceux de l'eau (130 projets), de l'assainissement (80), des transports (25), de l'électricité (17), du tourisme (11), des télécommunications (8), de l'industrie (2) et des déchets solides (1).

Ce sont finalement plus de 11,1 milliards de dollars de contributions qui sont annoncés en avril 2018 sous forme de prêts à hauteur de 10,2 milliards de dollars (dont 9,9 milliards de prêts concessionnels) et sous forme de dons (y compris les subventions visant à améliorer les conditions financières des prêts) à hauteur de 860 millions de dollars. Parmi les pays et institutions ayant annoncé un soutien financier au Liban figurent l'Allemagne, l'Arabie Saoudite, la France, le Koweït, les Pays-Bas, le Qatar, le Royaume, la Suisse, la Turquie ainsi que la Banque Européenne d'Investissement, la Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement, la Banque Islamique de Développement, la Banque Mondiale, le Fonds Arabe pour le Développement Economique et Social et l'Union Européenne. La France annonce 550 millions d'euros, essentiellement sous forme de prêts.

Des projets et des financements, tout autant que des réformes structurelles et sectorielles

Conformément à la déclaration conjointe ([disponible en ligne](#)) rédigée à l'issue de conférence, il est attendu de la partie libanaise un certain nombre de réformes structurelles et sectorielles et de mesures d'ajustement économique pour maximiser l'impact des projets et rendre plus soutenable l'environnement économique et financier du pays. Plus encore que lors des conférences précédentes de soutien économique au Liban (dites « Paris 1 », « Paris 2 » et « Paris 3 »), la CEDRE constitue un contrat de confiance entre le Liban et ses partenaires, où la contrepartie des financements annoncés est un effort de réformes et mesures pour réunir les conditions nécessaires à l'intervention des bailleurs.

Dix-huit mois après son organisation, où en est la mise en œuvre de la CEDRE ?

Un certain nombre de réformes et de mesures doivent encore être engagées pour permettre les premiers décaissements de ce qui a été annoncé lors de la CEDRE. Les priorités des bailleurs de fonds ont été rappelées par Pierre Duquesne (Ambassadeur délégué

Un certain nombre de réformes doivent encore être engagées

interministériel à la Méditerranée et mandaté par le Président Macron

pour assurer le suivi de la CEDRE) lors de sa dernière mission à Beyrouth du 2 au 5 septembre 2019. Elles comprennent, sans s'y limiter, les mesures suivantes :

- La hiérarchisation des projets du *Capital Investment Program*, exercice qui aurait dû être mené dès après CEDRE et qui n'a pas été engagé ;
- L'élaboration d'un budget crédible pour l'année 2020 et qui corresponde à l'ajustement budgétaire prévu dans le cadre de la CEDRE (une réduction du déficit budgétaire de 1 point de PIB par an sur cinq ans), qui aurait dû commencer dès 2019 ;
- La mise en place des instances de régulation prévues de longue date par la loi dans les secteurs de l'électricité, du transport aérien et des télécommunications ;
- La mise en place effective et opérationnelle du Haut Conseil pour la Privatisation et les PPP, en lui donnant les moyens nécessaires pour qu'il soit en mesure de s'acquitter de sa mission ;
- Le lancement des réformes portant sur l'amélioration de la gouvernance (*screening* des emplois publics notamment), sur la lutte contre la corruption (définition d'une stratégie nationale de lutte contre la corruption) et sur la réforme de la justice, notamment celle du Conseil Supérieur de la Magistrature.

La mise en œuvre du plan stratégique de réforme du secteur de l'électricité, un des piliers de la CEDRE, est pour sa part engagée. Son objectif est double. Il doit permettre d'une part d'augmenter les capacités de production du pays dans des proportions voisines de 1 500 MW d'ici 2024 pour permettre de couvrir les besoins du pays et d'assurer un approvisionnement en électricité 24h/24h. Il doit d'autre part permettre de réformer et de réguler l'ensemble du secteur, notamment par la réduction des pertes techniques (liées à la vétusté du réseau de distribution) et non-techniques (liées à la mauvaise gestion technique et administrative du secteur, tels que factures impayées et branchements illicites) et par l'ajustement des tarifs du Kw/h (qui n'ont pas été révisés depuis 1994). Si la

détermination de la Ministre de l'Eau et de l'Energie, Nada Boustani, a permis des avancées substantielles sur le volet opérationnel, les attentes demeurent fortes sur tout ce qui touche à la mise en place d'une Autorité de régulation et à l'augmentation des tarifs.

Le mécanisme de suivi de la CEDRE devrait être lancé avant la fin de l'année

Conformément à la déclaration conjointe de la CEDRE, un accord a été trouvé avec les Autorités libanaises pour que soit mis en place un solide mécanisme de suivi des projets et des réformes, qui associe la partie libanaise en parallèle d'un dialogue continu avec le secteur privé et la société civile. Ce mécanisme de suivi devrait être lancé avant la fin de l'année 2019 et prévoit deux niveaux :

- Un comité « stratégique », ou international, qui se réunira deux fois par an dans l'une des capitales des pays partenaires de la CEDRE, avec l'objectif de faire un point de situation de l'avancée des réformes ;
- Un comité « local », qui se réunira au moins quatre fois par an à Beyrouth avec pour objectif de faire des points de situation réguliers sur l'avancée des projets. Le secteur privé et la société civile pourront également y participer.

S'y ajoute également un troisième pilier qui repose sur la mise en ligne d'un site internet dont l'objectif est de mettre à disposition du public l'ensemble des informations relatives aux projets et aux réformes. Son lancement est prévu avant la fin de l'année 2019.

La CEDRE : toujours d'actualité.

Un an et demi après son organisation, la CEDRE est plus que jamais d'actualité. Dans le contexte économique et financier dégradé du pays, c'est le seul programme qui permette au Liban d'avoir accès à des financements à des conditions préférentielles. C'est également un programme de développement de l'économie qui reste soutenu par l'ensemble de la classe politique, mais également par le secteur privé et la société civile. Si la communauté internationale a confirmé début septembre 2019 que les engagements pris à Paris en avril 2018 étaient toujours d'actualité, il reste désormais à ce que soit réellement engagé un certain nombre de réformes et de mesures pour que les premiers décaissements puissent intervenir à court et moyen-terme. La CEDRE sera alors réellement lancée.

Julien VELUD

Conseiller financier adjoint
julien.velud@dgtresor.gouv.fr

FLASH CONJONCTURE JORDANIE

Indicateurs macroéconomiques conjoncturels prévisionnels pour l'année 2019

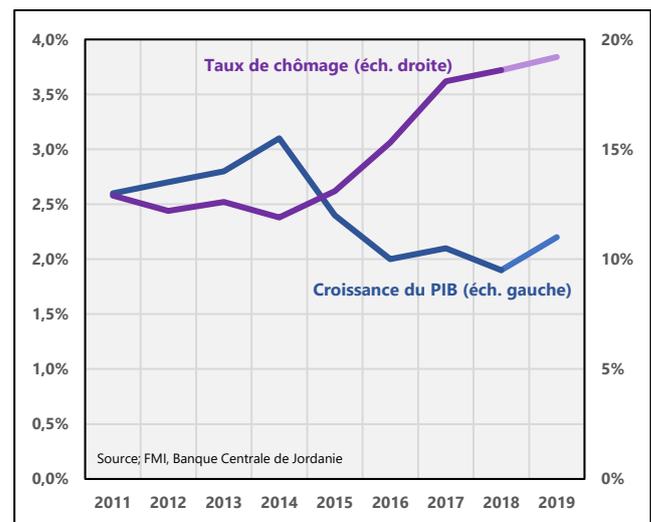
Taux de croissance du PIB	2,2%	Déficit public (hors dons - % du PIB)	-4,7%
Inflation (moyenne annuelle, %)	2%	Déficit public (dons compris - % du PIB)	-2,3%
Taux de chômage (2 ^e trim. 2019 - % pop. active)	19,2%	Solde primaire (hors dons - % du PIB)	+1,0%
Balance des paiements courants (% du PIB)	-7%	Solde primaire (dons compris - % du PIB)	-1,4%
Réserves de change (Mds\$)	14,4	Dettes publiques (% du PIB)	94,6%

Source : FMI – Banque Centrale de Jordanie – Service Economique Régional

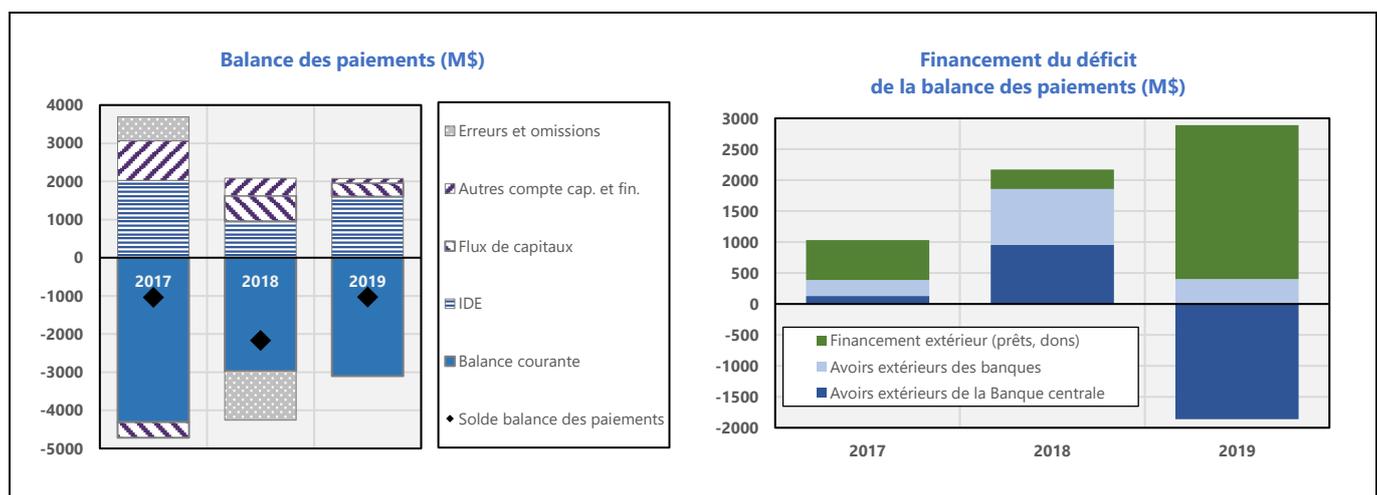
Un niveau de croissance du PIB encore insuffisant pour stabiliser le taux de chômage

Les indicateurs disponibles à ce stade confirment que **la croissance du PIB en 2019 ne devrait être que légèrement supérieure à celle de l'année passée** (1,9% en 2018). Après s'être établie à 2% en glissement annuel au premier trimestre 2019, elle a toute chance de s'établir à un niveau compris entre 2% et 2,3% sur l'ensemble de l'année (les services du FMI tablent pour leur part sur un chiffre proche de 2,2%)

Ce ne sera probablement pas suffisant pour stabiliser le taux de chômage, voire pour en contenir l'augmentation, alors qu'il est passé de 11,9% de la population active en 2014 à 18,6% de la population active en 2018 avant d'atteindre 19,2% au second trimestre de l'année 2019.



La position extérieure de la Jordanie s'améliore mais reste dépendante de ses partenaires financiers



Source : FMI, Banque Centrale de Jordanie, Service Economique Régional

La conclusion d'un programme avec le Fonds Monétaire International à l'été 2016 avait pour objectif d'accompagner la Jordanie dans la réduction de ses « déficits jumeaux » (déficit des paiements courants et déficit public).

Les évolutions de la position extérieure du Royaume au cours des dernières années vont plutôt dans le bon

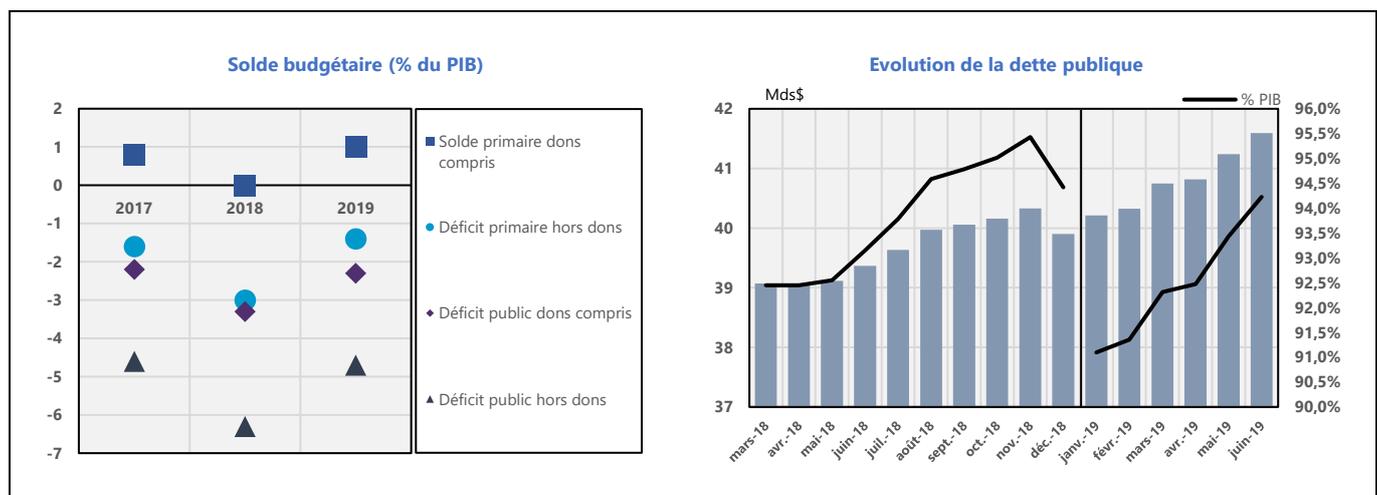
sens puisque **le déficit des paiements courants a été ramené de 10,6% du PIB en 2017 à 7% du PIB en 2018 – il devrait s'établir à un niveau similaire en 2019**. Encore cette stabilisation s'explique-t-elle en partie par la réduction du déficit commercial, dû pour partie à la hausse des exportations mais également à la baisse des importations (qui peut s'expliquer par un ralentissement de la consommation).

Le déficit des paiements courants est financé, en partie, par les entrées de capitaux et les investissements directs étrangers (qui devraient repartir à la hausse en 2019 après avoir diminué de près de moitié en 2018).

La balance des paiements affiche toutefois un déficit depuis plusieurs années, qui n'a pu être financé en 2017 et 2018 que par un **important soutien de la communauté internationale** (structuré, en partie au moins, par le programme conclu avec le FMI) et par la mobilisation des avoirs extérieurs nets du système

bancaire et, plus encore, de la Banque Centrale dont les réserves mobilisables avaient été ramenées de 14,3 Mds\$ à la fin de l'année 2017 à 12,5 Mds\$ à la fin de l'année 2018. La combinaison d'un déficit moins important de la balance des paiements en 2019 et d'un soutien renouvelé des partenaires financiers de la Jordanie (notamment à l'issue de l'Initiative de Londres organisée au mois de février 2019) devrait **permettre à la Banque Centrale de reconstituer ses réserves de change** : elles sont passées de 11,84 Mds\$ au mois de juillet 2018 à 13,3 Mds\$ au mois de juillet 2019.

La situation budgétaire du Royaume reste un point faible du programme conclu avec le FMI



Source : FMI, Banque Centrale de Jordanie, Ministère des Finances, Service Economique Régional

Sans que la situation ne puisse être considérée comme inquiétante, **les mesures d'ajustement budgétaire prises par les Autorités d'Amman pour réduire le déficit public peinent à produire leurs effets**. Alors que la situation budgétaire s'était déjà dégradée au cours de l'année 2018 en raison de rentrées fiscales inférieures à celles de l'année passée (15,9% du PIB en 2017 et 15,8% du PIB en 2018 alors que l'objectif du programme conclu avec le FMI était de les porter à 18,8% du PIB), le déficit public (dons compris) ne devrait pas se réduire significativement en 2019.

L'objectif du Gouvernement, établi conjointement avec le FMI, est de ramener le déficit primaire hors dons de 3% du PIB en 2018 à 1,4% du PIB en 2019.

Il n'est pas dit que cet objectif puisse être atteint et il pourrait *in fine* s'établir à un niveau compris entre 2,5% du PIB et 3% du PIB. La capacité des Autorités d'Amman à accroître le niveau de recettes (fiscales et non-fiscales) et à rationaliser les dépenses publiques tout en préservant un niveau suffisant de dépenses en capital sera déterminante pour arriver à stabiliser les comptes publics et stimuler l'activité économique, la consommation et l'investissement en premier lieu.

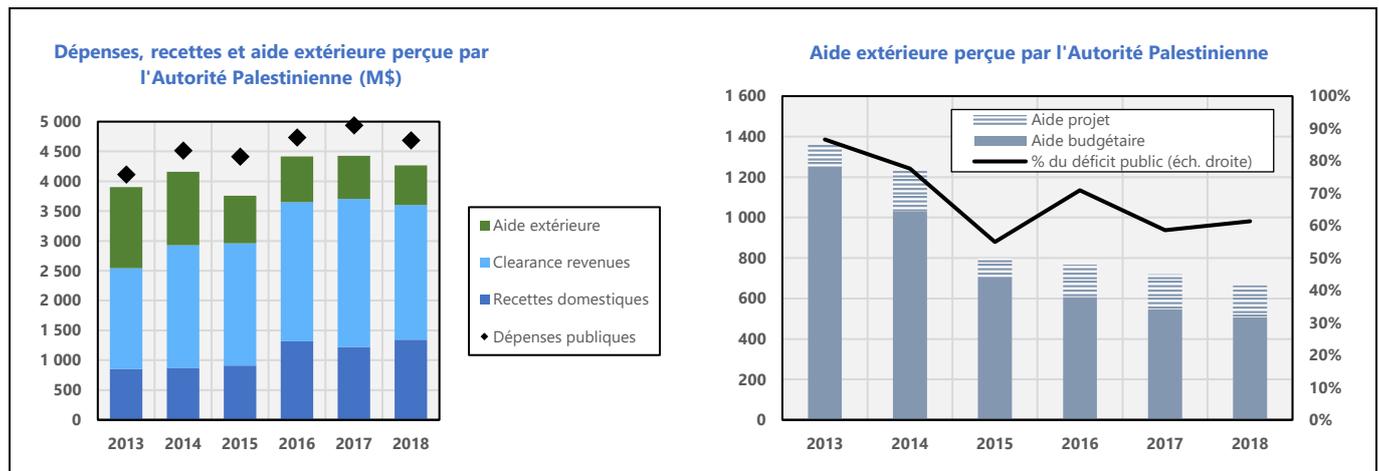
Si les prévisions établies au printemps tablaient sur une très légère **augmentation de la dette publique** (de 94,4% du PIB à la fin de l'année 2018 à 94,6% du PIB à la fin de l'année 2019), celle-ci pourrait augmenter dans des proportions plus importantes dans la mesure où elle a augmenté de 3,1 point de PIB entre le mois de janvier et le mois de juin 2019. Pour rappel, l'objectif du programme conclu avec le FMI était de la ramener à 77% du PIB d'ici 2021.

La stabilisation des comptes publics sera déterminante pour améliorer la situation économique et financière du Royaume. Elle le sera tout autant pour conclure la troisième « revue » du programme FMI, d'autant que la performance de la Jordanie dans ce domaine est suivie avec attention par ses partenaires financiers, en particulier la Banque Mondiale qui est l'un des principaux bailleurs du pays.

Benoît JONVEAUX
Conseiller financier régional
benoit.jonveaux@dgtresor.gouv.fr

LA SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DE LA PALESTINE EN 2019

La Palestine se trouve dans une situation financière délicate de façon récurrente



Source : Palestine Monetary Authority, Ministère des Finances, Service Economique Régional

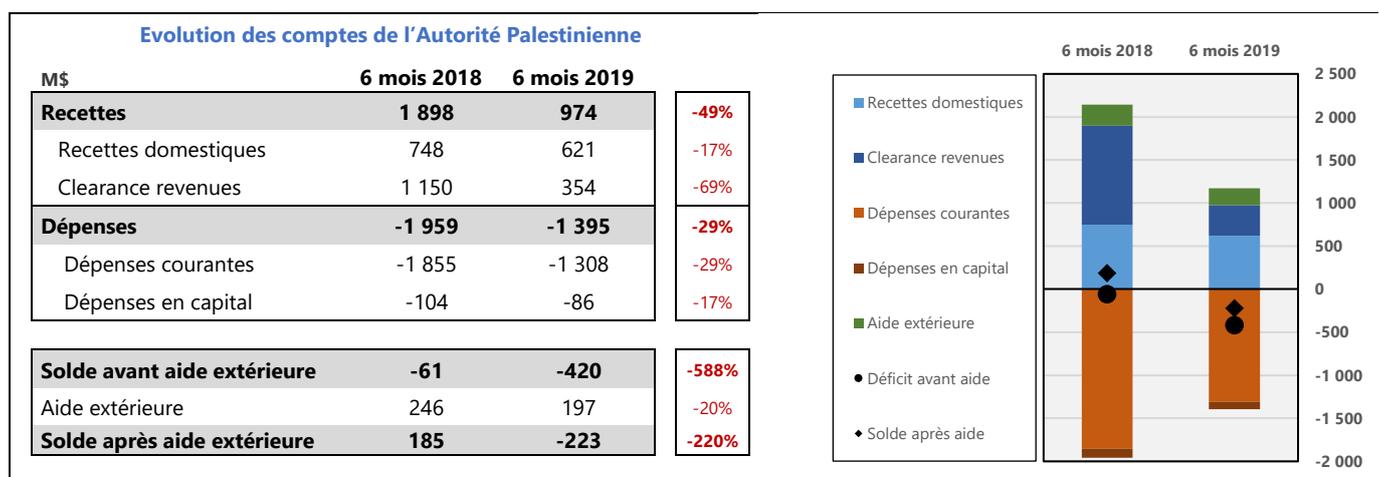
La situation financière de la Palestine est, par nature, fragile et vulnérable dans un contexte de fortes contraintes pesant sur la capacité de l'Autorité Palestinienne (A.P.) à générer des recettes budgétaires et d'autres sources de financement limitées. Elle dépend pour beaucoup à la fois des transferts financiers réalisés par Israël (*clearance revenues*, qui représentent en moyenne deux tiers des recettes de l'A.P. et se sont établis à 2,5 Mds\$ en 2018) et de l'aide internationale, sous forme d'aide budgétaire ou de financement de projets de développement.

Or, l'aide extérieure a sensiblement diminué au cours des dernières années, passant de 1,4 Md\$ en 2013 à 665 M\$ en 2018. Dès lors, et malgré les mesures mises en œuvre par l'A.P. pour accroître ses

recettes domestiques (qui sont passées de 850 M\$ en 2013 à 1,3 Md\$ en 2018), l'A.P. se trouve confrontée à un déficit de financement constant, voire croissant, depuis le début de la décennie. En 2018, le déficit public avant prise en compte de l'aide extérieure s'élevait à 1,08 Mds\$ (soit 7,2% du PIB) et à 406 M\$ (soit 2,7% du PIB) après prise en compte de l'aide extérieure.

Le déficit public ne peut être comblé qu'en accumulant des arriérés de paiement (dont le montant est compris entre 2,7 Mds\$ et 2,8 Mds\$, soit 18% à 19% du PIB) et qu'en sollicitant le secteur bancaire domestique (qui est déjà sous pression et dont l'exposition au secteur public est plafonnée par la Palestine Monetary Authority).

2019 sera extrêmement plus compliquée pour la Palestine que les années passées



Source : Palestine Monetary Authority, Ministère des Finances, Service Economique Régional

Fait marquant du début de l'année 2019, la mise en application par Israël de la *Palestinian Prisoners' Law* a entraîné la réduction des transferts effectués à l'A.P. (appelés *clearance revenues*) à hauteur du montant des

indemnités reversées aux familles des prisonniers à et celles des « martyrs ». Considérant cette déduction illégale et irrecevable, l'A.P. a refusé l'intégralité du transfert et a fait savoir qu'elle n'accepterait que les

transferts qui ne seraient diminués d'aucun montant. Les positions des deux parties n'ayant pas évolué depuis le mois de février, **l'A.P. se retrouve amputée d'un financement qui représentait en moyenne 65% à 70% de ses recettes budgétaires.**

Dans ce contexte, l'A.P. a suspendu le vote du budget 2019, remplacé par un « **plan d'urgence** » qui présente un certain nombre de mesures d'austérités afin de réduire les dépenses publiques. La première d'entre elle, et la plus importante, est la **réduction des salaires des employés de la fonction publique** (qui représente, selon les années, 40% à 50% de la dépense publique) à hauteur de 50% pour tout salaire mensuel supérieur à 2 000 NIS – ce qui est le cas d'environ 60% des employés de l'Autorité Palestinienne – ainsi que le gel de tout nouveau recrutement dans la fonction publique. La deuxième est la réduction de 20% des dépenses courantes de fonctionnement des Ministères et de l'Autorité. La troisième est le gel de tout nouveau financement domestique de projet d'investissement public.

Le plan d'urgence présenté par l'A.P. prévoit également un recours accru à l'aide internationale (ce qui ne s'est pas réalisé) ainsi qu'au secteur bancaire pour financer le déficit public, ce qui risque de fragiliser le secteur encore davantage dans un contexte où **les mesures d'austérité qui ont été mises en œuvre ne manqueront pas d'affecter négativement la liquidité et la rentabilité des banques ainsi que le montant des créances**

douteuses (les prêts aux employés de l'A.P. représentent près de 20% des prêts nets). **La dette publique de l'A.P. est passée de 2,3 Mds\$ au mois de janvier 2019 à 2,9 Mds\$ au mois d'août 2019** (soit une augmentation de 25%). Cet accroissement provient quasi-exclusivement de l'endettement vis-à-vis des banques, qui est passé de 1,3 Md\$ à 1,8 Md\$ (soit une augmentation de 39%) dans le même temps.

Les comptes publiés par le Ministère des Finances palestinien (sur une base caisse) **pour les premiers mois de l'année 2019 confirment la contraction du budget de l'A.P.** et l'accroissement du déficit budgétaire, qui, après prise en compte de l'aide extérieure, a été ramené d'un excédent de 185 M\$ au cours du premier semestre 2018 à un déficit de 223 M\$ au cours du premier semestre 2019.

Le déficit public, sur une base d'engagements, devrait quant à lui être bien supérieur et se traduire par l'accumulation d'arriérés de paiements (les engagements pris auprès des *contractors* de l'A.P. s'étant maintenu au même niveau qu'en 2018 tandis que les règlements qui leur ont été effectués ne s'élèvent en moyenne qu'à 40% des sommes dues). La Banque mondiale estime ainsi que **les arriérés accumulés vis-à-vis des employés, des entreprises, des institutions publiques et du fonds de retraite ont atteint près de 700 M\$ au cours du premier semestre 2019.**

La situation financière aura de graves répercussions sur la situation économique de la Palestine en 2019

La croissance du PIB avait déjà été en 2018 l'une des plus faibles enregistrées depuis plus de dix ans (0,9% en 2018 contre 3,1% en 2017), ce qui n'avait pas été suffisant pour stabiliser un taux de chômage qui compte parmi les plus élevés de la région. Calculé en moyenne, le taux de chômage est passé de 28,4% de la population active en 2017 à 30,9% de la population active en 2018, étant entendu qu'il est sensiblement plus élevé à Gaza où il a atteint 52% de la population active en 2018.

La situation économique est appelée à se détériorer significativement en 2019. D'abord parce que les mesures d'austérité ne manqueront pas d'affecter négativement tout à la fois le pouvoir d'achat des ménages (l'A.P. étant, de loin, le premier employeur en Palestine), le taux de croissance (qui a toute chance d'être négatif - l'*Extended PMA Business Cycle Index* (qui mesure la performance de sept secteurs d'activité économique) a été ramené de -4,9 pts en juillet 2018 à -13,8 pts en juillet 2019) et le taux

de chômage. Ensuite parce que les arriérés de paiement au secteur privé ne pourront, mécaniquement, qu'augmenter dans des proportions significatives. Enfin parce que le secteur bancaire sera mis à rude épreuve, que ce soit en raison des pressions qu'il subira pour financer le déficit public ou de la dégradation mécanique de ses actifs (son portefeuille de prêts en tout premier lieu).

Malgré la décision, prise au début du mois de septembre, prise par Israël de verser prochainement environ 568 M\$ à l'Autorité Palestinienne (ce qui correspond au remboursement des taxes appliquées sur les importations d'hydrocarbures depuis la fin du mois de février 2019), la situation n'est encore « normalisée » et les défis persistent pour la Palestine.

Benoît Jonveaux
Conseiller financier régional
benoit.jonveaux@dgtresor.gouv.fr

LE POINT SUR L'ACTUALITE ECONOMIQUE FRANÇAISE DANS LA REGION

Egypte

Inauguration le 3 septembre d'un investissement de Saint Gobain Glass à Ain Sokhna



Le groupe Saint Gobain est présent en Egypte à travers deux entités : Saint Gobain Gyproc qui, dès 1999, exploite trois carrières et unités de transformation (Sadate city, Borj el Arab et Ismailia) et, depuis 2008, Saint Gobain Glass. Deux autres filiales du groupe se sont récemment installées en Egypte pour couvrir toutes les gammes de produits du groupe : Weber et Isover. Depuis 2008, Saint Gobain Glass a investi 150 millions d'euros dans ce qui est devenu sa plus grande unité de production de verre plat du Moyen-Orient et qui exporte la moitié de sa production dans la région. Il manquait toutefois à cette entreprise fondée en 1665, lorsqu'il a fallu fournir en verre à miroir la

galerie de glaces du château de Versailles, une unité de production de verre à miroir. C'est chose faite depuis l'inauguration, le 3 septembre 2019, d'une nouvelle ligne de verre à miroir dans l'usine Ain Sokhna, toujours avec l'ambition de servir à la fois le marché local et d'exporter vers l'Afrique et le Moyen-Orient. Ce nouvel investissement, d'une valeur de huit millions d'euros, a été inauguré par l'Ambassadeur de France en République Arabe d'Egypte, Stéphane Romatet, accompagné du chef du service économique, Jérôme Baconin, en présence du Gouverneur de Suez.

Irak

La France bien représentée aux foires internationales de Bagdad et d'Erbil

Les foires internationales d'Erbil et de Bagdad, principaux salons commerciaux d'Irak, se tiendront respectivement du 30 septembre au 3 octobre et du 1^{er} au 10 novembre 2019. La France y tiendra, une fois de plus, une place particulière puisqu'une soixante de sociétés tricolores devraient, au total, prendre part à ces deux événements. Regroupées au sein de pavillons français leur étant spécialement dédiés, elles bénéficieront de l'appui conjoint du service économique de Bagdad, de son antenne à Erbil et de Business France qui assureront la bonne tenue de leur mission et leur mise en relation avec de potentiels partenaires et clients irakiens. Cette



participation massive traduit la densification des relations économiques franco-iraquienne : nos échanges bilatéraux sont passés de 190 millions d'euros au cours du premier semestre 2018 à plus de 800 millions d'euros au cours du premier semestre 2019. Parallèlement à la foire internationale de Bagdad, des rencontres avec les bailleurs de fonds internationaux et les Autorités irakiennes seront proposées aux entreprises françaises souhaitant participer activement au processus de reconstruction.

Iran

Le commerce extérieur en forte contraction, les échanges avec la France ne font pas exception

Sous l'effet conjugué du renforcement des sanctions américaines et des mesures de restrictions des importations introduites par le gouvernement iranien, le volume des échanges commerciaux de l'Iran hors pétrole a reculé de 14% au cours de l'année fiscale iranienne 2018/2019 pour s'établir à 86,9 milliards de dollars, soit son niveau antérieur à l'Accord de Vienne. Dopées par la dévaluation du rial, les exportations de l'Iran (hors pétrole) ont mieux résisté (-6%) et atteignent 44,3 milliards de dollars à la fin de l'année 2018/2019, soit probablement le double des recettes de la vente de pétrole brut. Près de 60% des exportations iraniennes font désormais l'objet de sanctions sectorielles des États-Unis, dont les produits pétrochimiques (32% des ventes totales de l'Iran hors pétrole brut), les condensats de gaz (11%) et les métaux (11%). Ce contexte pousse l'Iran à la fois à diversifier son économie, non sans succès (la part de l'industrie dans les exportations iraniennes est passée de 40 à 44% entre 2017/2018 et 2018/2019) mais également à se replier sur ses voisins. Ainsi, si la Chine est le premier client de l'Iran (21% des exportations), elle est désormais talonnée par l'Irak (20%) dont les achats de produits iraniens sont en forte progression (+37%). Cette « restructuration » se fait toutefois au détriment d'un certain nombre de pays, dont la France : les exportations françaises vers l'Iran ont ainsi été ramenée à 222 millions d'euros au cours des sept premiers mois 2019 (-56%) et les importations françaises d'Iran à 32 millions d'euros (-98%).

Israël

Forte présence française au DLD Tel Aviv Innovation Festival du 17 au 19 septembre



La France était très bien représentée lors du DLD (*Digital Life Design*) Tel Aviv Innovation Festival, l'un des événements israéliens sur l'innovation numérique les plus visibles à l'international, qui a eu lieu du 17 au 19 septembre. 300 participants français étaient présents, Business France ayant accompagné une cinquantaine d'entreprises ainsi que les villes de Marseille, Bordeaux, Nevers et la Normandie. Une importante délégation d'Orange, partenaire historique du DLD, a fait par ailleurs le déplacement et a contribué aux nombreuses conférences. Cette année, parmi les thèmes abordés, citons la cyber industrie, la santé numérique, les drones, la robotique, l'intelligence artificielle, les médias, la banque, la mobilité, l'éducation, ou encore le développement des « start-up nations ».

Jordanie

Signature d'un contrat pour 100 véhicules électriques Renault à la municipalité du Grand Amman

Alkan International Motors, distributeur exclusif de Renault en Jordanie, a remporté en juillet 2019 l'appel d'offres lancé par la municipalité du Grand Amman pour l'achat de 100 nouvelles voitures 'Renault Zoe 2020'. La livraison des véhicules a été annoncée le 28 juillet lors d'une réception sous le patronage du Maire d'Amman, M. Yousef Al-Shawarbeh, et en présence du Président d'Alkan International, et du directeur général de Renault Jordan. Ce contrat répond aux nouvelles exigences de stratégie écologique de la Municipalité du Grand Amman et au renouvellement de sa flotte par des véhicules électriques.



Liban

Mission de Pierre Duquesne, Ambassadeur chargé du suivi de la CEDRE, du 2 au 5 septembre

L'Ambassadeur Pierre Duquesne s'est rendu au Liban du 2 au 5 septembre (pour la troisième fois depuis avril 2018) pour effectuer une mission de suivi de la Conférence Economique pour le Développement, par les réformes et avec les entreprises (CEDRE). Il a eu des entretiens approfondis avec une partie du Gouvernement libanais mais également les donateurs bilatéraux et multilatéraux ainsi que des représentants du secteur privé et de la société civile. Ses interlocuteurs ont confirmé que la situation économique et financière rendait plus urgente que jamais la mise en œuvre rapide de la CEDRE. Un mécanisme de suivi associant toutes les parties prenantes devrait d'ailleurs être lancé avant la fin de l'année pour accompagner ce processus. Le Gouvernement libanais est cependant d'ores et déjà à pied d'œuvre pour mettre en place un certain nombre de mesures et de réformes, notamment dans le secteur de l'électricité et dans le domaine des privatisations (aéroport et port de Beyrouth, Middle East Airlines ou la régie des tabacs).



Palestine

Financement de l'AFD pour un réseau d'adduction d'eau au nord de la Cisjordanie



Le Consul général de France à Jérusalem, M. Pierre Cochard, le ministre des finances palestinien, M. Shukri Bishara, et la directrice de l'Agence Française de Développement à Jérusalem, Mme Catherine Bonnaud, ont signé le 5 septembre une convention de financement de 10 millions d'euros, afin de contribuer à la construction d'un important réseau d'adduction d'eau au nord de la Palestine, d'un coût total de 45 millions d'euros. Les infrastructures financées recevront à Aboud et transporteront au nord-ouest de Ramallah les quantités additionnelles d'eau qui seront fournies à la Palestine par Israël dans le cadre du projet régional mer Rouge – mer Morte. Il s'agit de la

troisième convention signée dans le secteur de l'eau depuis le début de l'année, portant la contribution de la France dans ce domaine à 30,5 millions d'euros pour 2019.

Rubrique rédigée avec les contributions des Services Economiques de la région « Levant, Iran et Irak ». Retrouvez plus d'informations sur l'activité des Services Economiques dans la région et sur l'actualité économique bilatérale sur les « pages pays » des Services Economiques :

- **Egypte** : <https://www.tresor.economie.gouv.fr/pays/eg>
- **Irak** : <https://www.tresor.economie.gouv.fr/pays/iq>
- **Iran** : <https://www.tresor.economie.gouv.fr/pays/ir>
- **Israël** : <https://www.tresor.economie.gouv.fr/pays/il>
- **Jordanie** : <https://www.tresor.economie.gouv.fr/pays/jo>
- **Liban** : <https://www.tresor.economie.gouv.fr/pays/lb>
- **Palestine** : <https://www.tresor.economie.gouv.fr/pays/ps>

INDICATEURS REGIONAUX

	Egypte	Irak	Iran	Israël	Jordanie	Liban	Palestine	Zone
Repères structurels								
Population (millions hab, 2018)	97,0	38,1	82,4	8,9	9,9	6,1	5,0	247,3
PIB par habitant (\$, 2018)	2 573	5 930	5 491	41 644	4 359	9 257	2 743	5 707
Terres arables (% superficie, 2016)	2,8%	11,5%	9,0%	13,6%	2,7%	12,9%	8,4%	8,7%
Consommation d'électricité (KwH/hab/an, 2014)	1 683	1 328	3 022	6 601	1 865	2 588	1 042	2 590
Population urbaine (% de la population, 2018)	43%	70%	75%	92%	91%	89%	76%	77%
PIB (Mds\$) 2018 2019 (p)	249,6 299,6	226,1 225,3	452,3 484,7	369,8 381,6	42,3 44,2	56,4 58,3	14,6 15,4	1 411,1 1 509,0
Taux de croissance (%) 2018 2019 (p)	5,3% 5,5%	-0,6% 4,6%	-3,9% -6,0%	3,3% 3,3%	1,9% 2,2%	0,3% 0,2%	0,9% 1,4%	0,7% 0,5%
Inflation moyenne (%) 2018 2019 (p)	20,9% 14,4%	0,4% 0,8%	31,2% 37,2%	0,8% 0,9%	4,5% 2,0%	6,1% 2,0%	-0,3% 1,5%	9,1% 8,4%

Finances publiques								
Recettes budgétaires (% du PIB) 2018 2019 (p)	18,5% 18,0%	39,8% 40,5%	14,2% 13,4%	36,7% 36,5%	26,1% 26,9%	20,6% 21,7%	8,7% 6,4%	23,5% 23,4%
Solde budgétaire (% du PIB) 2018 2019 (p)	-9,7% -8,2%	7,9% -4,1%	-3,9% -4,0%	-2,2% -2,5%	-3,6% -2,3%	-11,0% -11,7%	-6,0% -5,9%	-4,2% -5,8%
Solde budgétaire primaire (% du PIB) 2018 2019 (p)	0,2% 2,0%	9,3% -3,0%	-3,5% -3,4%	-0,3% -0,5%	-3,0% -0,7%	-1,3% -1,2%	-1,3% -1,2%	0,0% -1,3%
Dettes publiques (% du PIB) 2018 2019 (p)	92,7% 85,2%	49,3% 51,4%	33,2% 30,0%	59,6% 59,0%	94,2% 94,8%	150,9% 157,8%	16,6% n.d.	80,0% 79,7%

Comptes extérieurs								
Balance commerciale (% du PIB) 2018 2019 (p)	-14,9% -12,8%	13,4% 3,5%	n.d. n.d.	-9,9% -11,5%	-24,1% -23,5%	-26,9% -25,1%	-39,9% n.d.	-17,0% -13,9%
Balance courante (% du PIB) 2018 2019 (p)	-2,4% -2,6%	4,9% -6,7%	4,3% -0,4%	1,9% 1,7%	-7,0% -7,0%	-27,0% -28,2%	-13,2% -10,8%	-5,5% -7,7%
Réserves de change (Md\$) 2018 2019 (p)	43,5 43,9	64,7 57,2	n.d. n.d.	120,6 125,8	12,5 14,4	36,5 31,7	0,5 0,6	46,4 45,6
Réserves de change (mois d'import) 2018 2019 (p)	6,6 5,9	8,0 6,8	n.d. n.d.	12,7 12,6	6,4 7,0	12,9 10,9	0,7 0,7	7,9 7,3

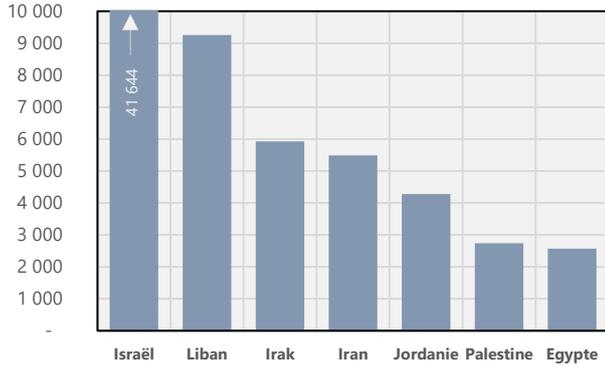
Secteur bancaire (2018)								
Nombre de banques	38	78	33*	24	23	65	14	33
Actif brut (% PIB)	146,0%	49,0%	180,0%*	119,0%	171,0%	443,0%	107,0%	173,6%
Prêts/dépôts (%)	47,6%	52,5%	87,2%*	85,5%	77,1%	76,2%	70,8%	71,0%
Capital Adequacy Ratio (%)	15,9%	n.d.	6%*	14,3%	16,9%	16,6%	16,6%	14,4%
Créances douteuses (% prêts totaux)	4,3%	12,4%	11,1%*	1,3%	4,9%	13,8%	3,0%	7,3%
Provisions créances douteuses (%)	98,1%	n.d.	n.d.	92,9%	79,3%	72,7%	63,6%	81,3%
Return on Assets (%)	1,5%	n.d.	n.d.	1,1%	1,2%	0,9%	1,5%	1,2%
Return on Equity (%)	21,5%	n.d.	n.d.	14,8%	9,6%	9,7%	15,3%	14,2%

Echanges commerciaux avec la France (2018)								
Exportations françaises (M€)	1 706	296	868	1 446	231	748	16	5 310
Importations françaises (M€)	769	480	1 555	1 212	29	54	3	4 103
Solde commercial (M€)	937	-184	-687	234	202	694	13	1 208
Parts de marché françaises	2,9%	1,0%	2,4%	2,9%	2,4%	3,6%	1,8%	2,6%

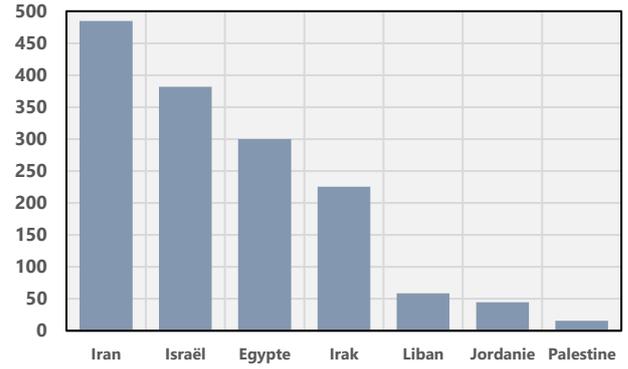
* Derniers chiffres disponibles, établis à la fin de l'année fiscale 2016/2017.

Sources : Service économique régional, FMI, Banque Mondiale, sources locales (Ministères des Finances, Banque Centrale)

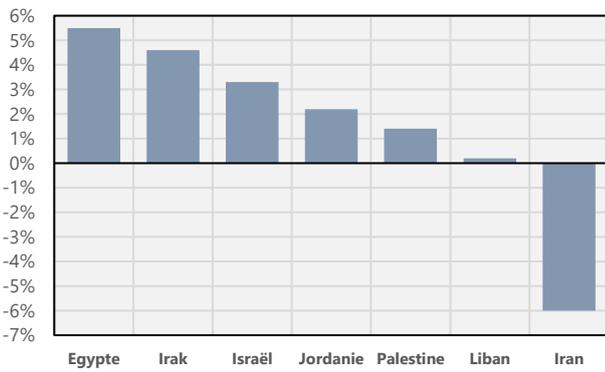
PIB par habitant (\$, 2019p)



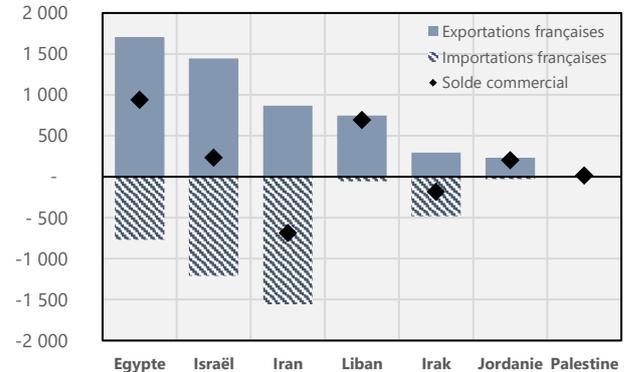
PIB (Mds\$, 2019p)



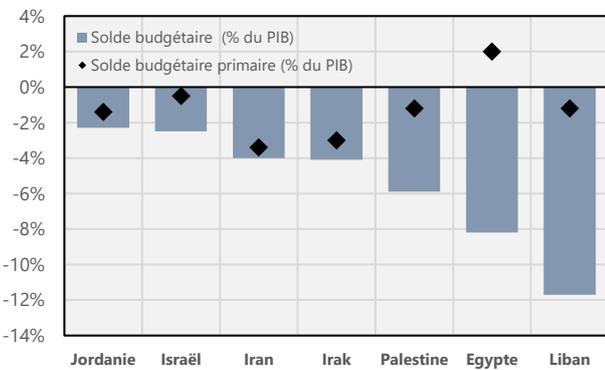
Taux de croissance (% , 2019p)



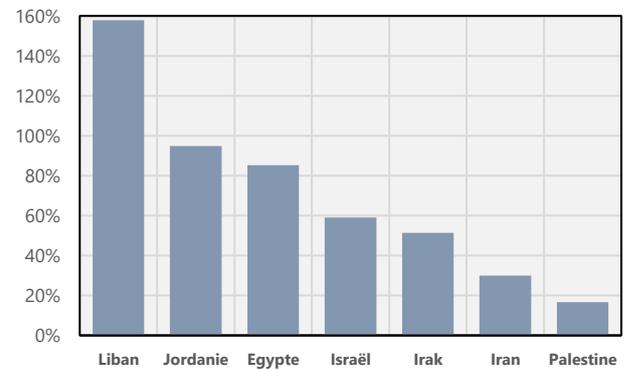
Echanges commerciaux avec la France (M€, 2018)



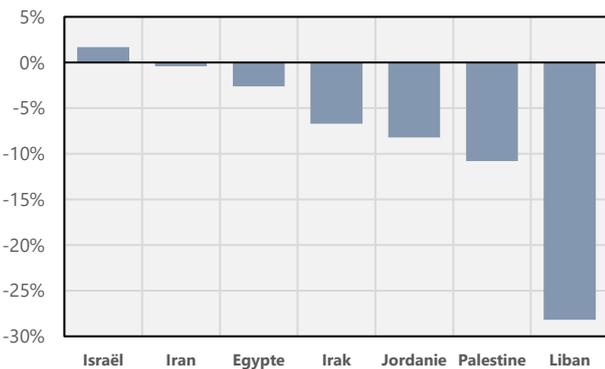
Solde budgétaire (% du PIB, 2019p)



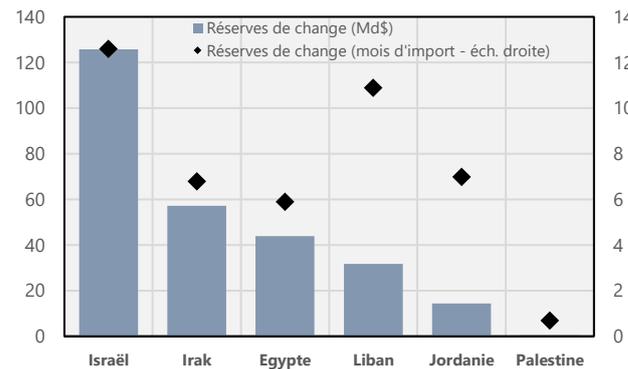
Dettes publiques (% du PIB, 2019p)



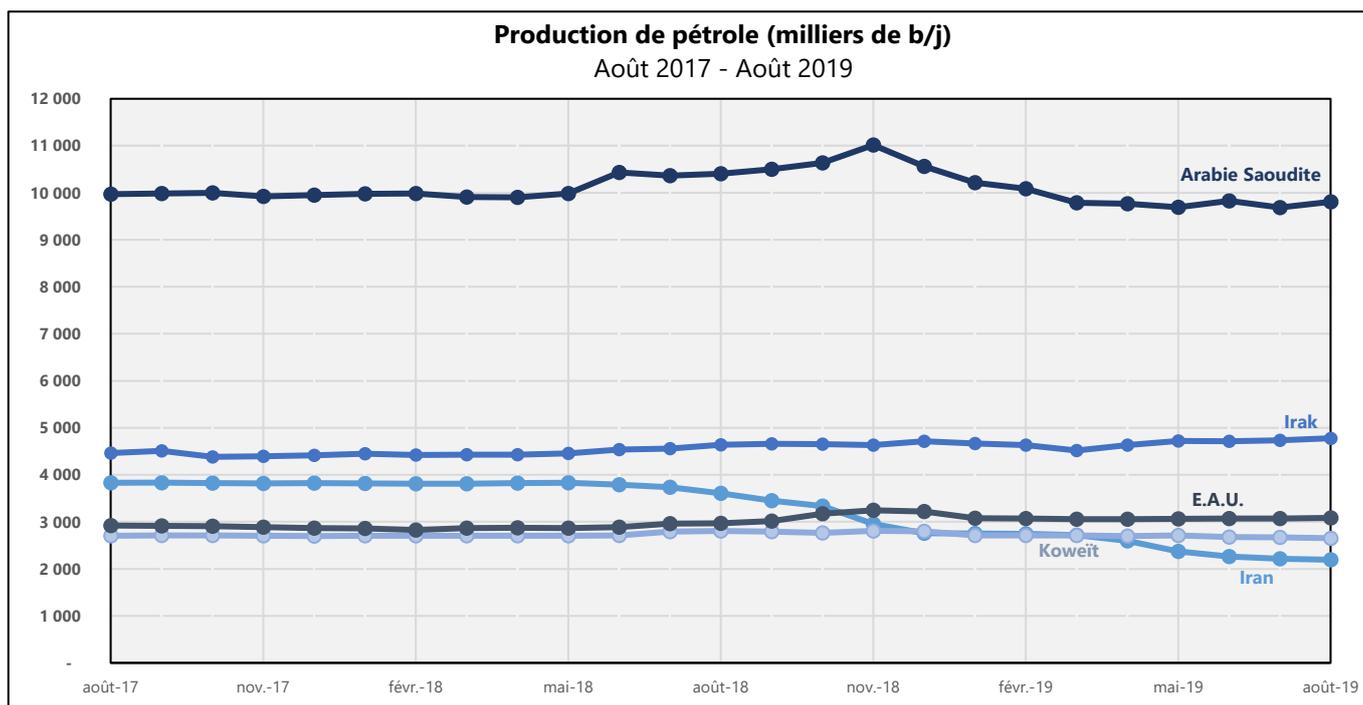
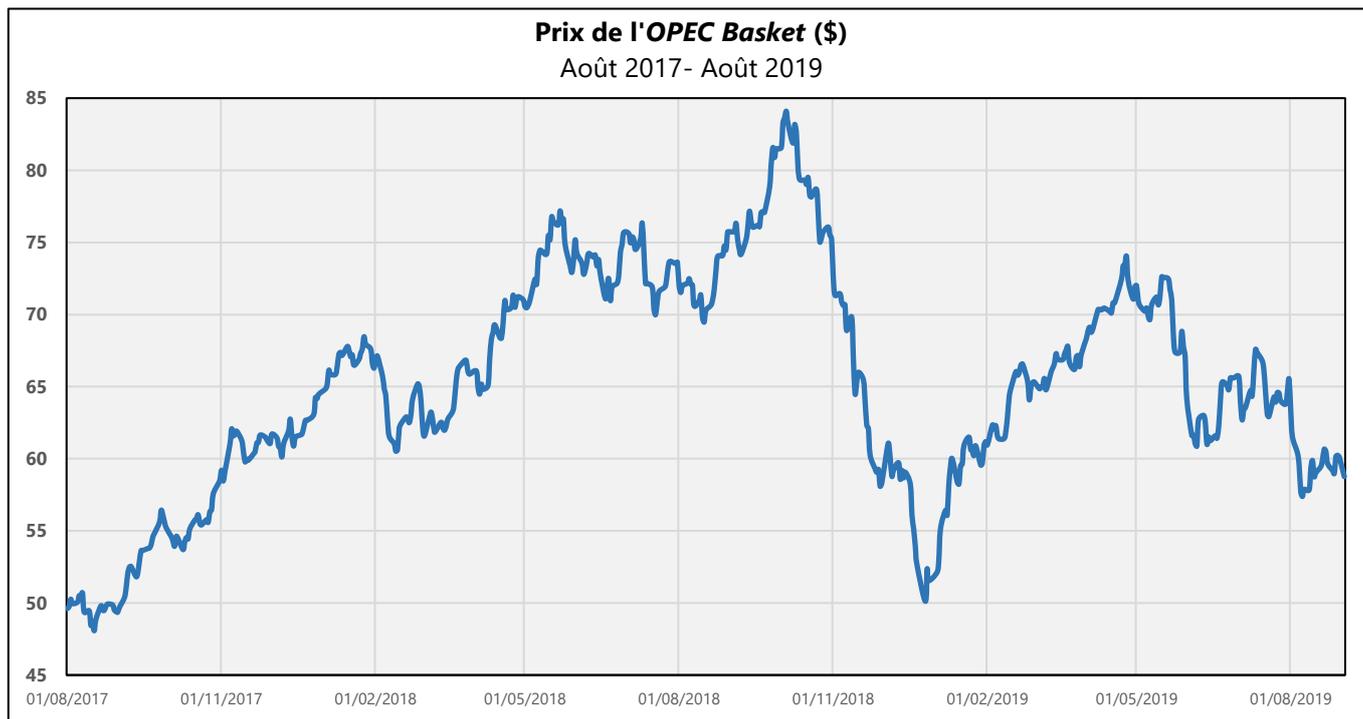
Balance courante (% du PIB, 2019p)

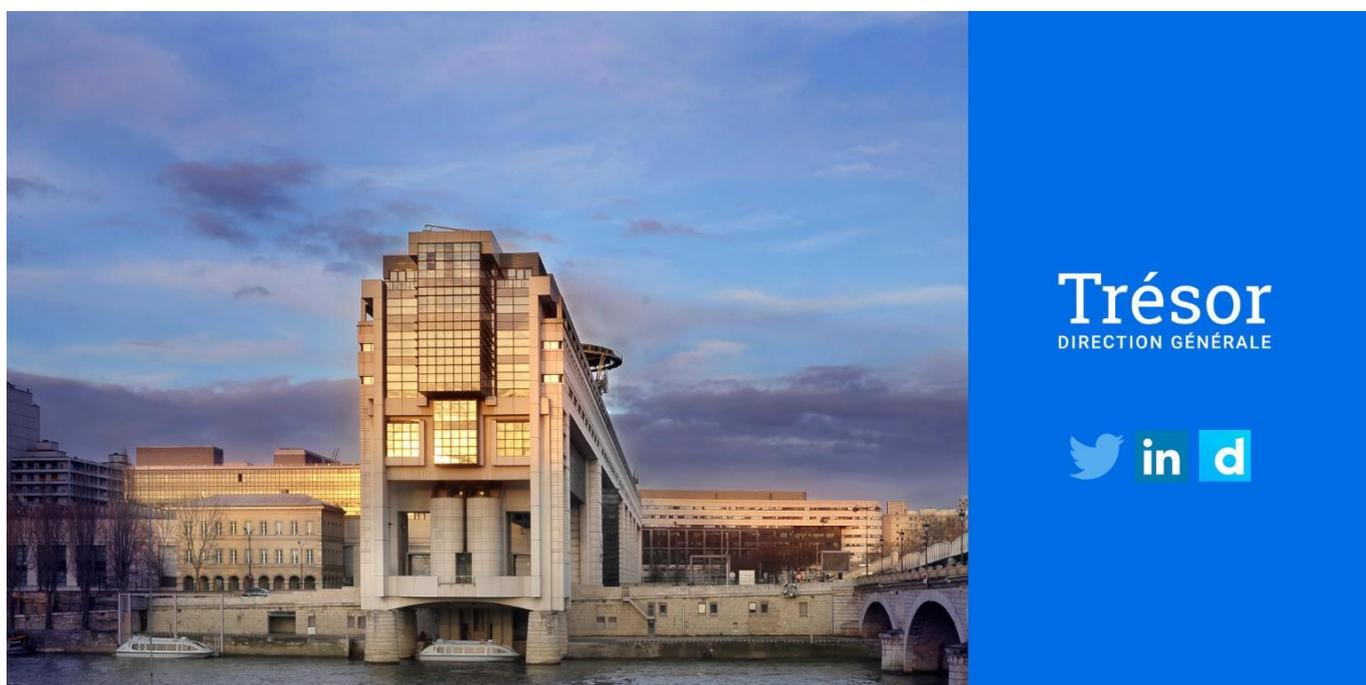


Réserves de change (2019p)



PETROLE (source : OPEP)								
PRIX DU BARIL Panier OPEP (\$)		PRODUCTION (pays du Moyen-Orient membres de l'OPEP), milliers de b/j						
			Iran	Irak	Koweït	Arabie Saoud.	Emir. Ara. Unis	TOTAL
Août 2018		Août 2018						
Valeur mensuelle	72,26	Valeur mensuelle	3 609	4 642	2 803	10 404	2 969	24 427
Moyenne 12 mois	64,39	Moyenne 12 mois	3 794	4 470	2 721	10 068	2 891	23 944
Août 2019		Août 2019						
Valeur mensuelle	59,62	Valeur mensuelle	2 194	4 779	2 653	9 805	3 085	22 516
Moyenne 12 mois	66,94	Moyenne 12 mois	2 696	4 672	2 725	10 132	3 101	23 326
Variation (%)		Variation (%)						
Valeur mensuelle	-17,5%	Valeur mensuelle	-39,2%	+3,0%	-5,4%	-5,8%	+3,9%	-7,8%
Moyenne 12 mois	+4,0%	Moyenne 12 mois	-29,0%	+4,5%	+0,2%	+0,6%	+7,3%	-2,6%





Trésor
DIRECTION GÉNÉRALE



LIBERTÉ • ÉGALITÉ • FRATERNITÉ
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

Auteur : Service Économique Régional de Beyrouth

Copyright : Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique Régional de Beyrouth (adresser les demandes à julien.velud@dgtresor.gouv.fr)

Clause de non-responsabilité : Le Service Économique Régional s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication

Abonnement par email : julien.velud@dgtresor.gouv.fr

Merci d'indiquer votre nom, prénom, activité/entreprise, fonction, coordonnées téléphoniques et mail.